

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
CELLULE INFRASTRUCTURES

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS

Recrutement d'un Consultant (firme) pour la réalisation des prestations relatives à l'Etude de faisabilité technico-économique pour l'aménagement de la route Sake – Masisi - Walikale (213 km) dans le cadre du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport (PACT).

N° Avis : n° 014/MITP/CI/PACT/2020

Date de l'Avis : 23 JUIN 2020

N° de Crédit: IDA V2970

N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : ZR-CI-164532-CS-CQS

Le Gouvernement de la République de Démocratique du Congo a sollicité un financement de la Banque Mondiale pour la préparation du Projet d'Appui à la Connectivité et au Transport – PACT - sous financement de la Banque mondiale. C'est à ce titre que la Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, agence d'exécution du projet, a l'intention d'utiliser une partie du montant du fonds de préparation du projet pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'une firme pour la réalisation des prestations relatives à l'Etude de faisabilité technico- économique pour l'aménagement de la route Sake – Masisi - Walikale (213 km).

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de septembre 2020 pour une durée estimée à 2 mois et demi étalée sur une période de 4,5 mois..

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet « Appel d'offres »

La Cellule Infrastructures invite les candidats admissibles, firmes ou groupement de bureaux d'études à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent ou ponctuel, une lettre de motivation-2 pages maximum- expliquant les motivations profondes d'intérêts pour le présent projet, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la constitution de la liste restreinte, etc.). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- le consultant est une société de conseil et d'ingénierie pouvant justifier d'expériences dans les domaines de l'ingénierie routière et de la gestion des projets routiers ;
- le consultant devra pouvoir justifier des expériences suivantes au cours de 5 dernières années : (i) au moins deux (02) expériences prouvées dans la gestion et l'entretien de réseaux routiers en climat tropical, (ii) au moins deux (02) expériences prouvées dans le domaine des routes revêtues au titre de la réalisation des études techniques, de la préparation, du contrôle ou de la supervision d'un contrat de travaux de routes revêtues, et (iii) au moins une (01) expérience d'études de faisabilité technico-économique similaires (APS) de route revêtue d'au moins 100 km ou plusieurs expériences similaires pour un linéaire cumulé des routes revêtues de plus de 100 km ;
- le consultant devra également avoir l'expérience des directives ou règlement de la Banque mondiale en matière de passation de marchés ;
- Une expérience en Afrique subsaharienne dans le domaine routier serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018 (Règlement de passation des marchés relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt) sont applicables.


Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes (Bureaux d'études) pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du Consultant telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés susmentionnés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous de la Cellule Infrastructures, chaque jour ouvrable de 9 heures à 14 heures locales ou à son adresse électronique info@celluleinfra.org.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mail : recrutement.cf@celluleinfra.org au plus tard le 07 juillet 2020 à 14 h 00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : «AMI N° 014/MITP/CI/PACT/2020–Recrutement d'un Consultant (firme) pour la réalisation des prestations relatives à l'Etude de faisabilité technico-économique pour l'aménagement de la route Sake – Masisi - Walkale (213 km) dans le cadre du Projet PACT».

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél:+243 (0) 993152226 +243 (0) 810102681


Théophile NTELA LUNGUMBA
Cellule
Infrastructures
Coordonnateur
